

Les indicateurs lexicaux (les mots) de la négation

On peut opposer des termes qu'on appelle des antonymes (des mots de sens contraire) comme petit et grand ou encore pauvre et riche. Ces termes n'ont aucun rapport morphologique. Toutefois, il est possible de créer des antonymes en ajoutant un préfixe (possible / impossible, social / asocial, rangé / dérangé, connaître / méconnaître). C'est ce qu'on appelle la dérivation. Il existe de très nombreux préfixes négatifs : *a-*, *anti-*, *dé-* (ou *dés-*), *dis-*, *dys-*, *in-*, *mal*, *mé-*. *non*.

Exemples : Amorphe, démotivé, désapprouver, distendu, inconnu, Dysfonctionnement, anti-inflammatoire, ininflammable, maladroit, médisant, non-violent

On peut encore opposer un même mot à l'aide d'un mot négatif comme pas ou non : un téléphone cher / un téléphone pas cher, la violence / la non-violence, une hypothèse vérifiée / une hypothèse non vérifiée. Dans ce cas, *non* est suivi d'un trait d'union (*la non-violence, un non-événement*). Mais devant un adjectif ou un participe passé, on n'en met pas (*non coupable*).

Les Indicateurs ou marqueurs grammaticaux de la Négation :

« NE » OBLIGATOIRE

Une phrase ou une proposition déclarative est par définition affirmative. Pour nier une partie de la phrase, celle-ci peut être transformée en phrase négative.

Dans une phrase négative, une erreur fréquente consiste à oublier d'employer l'adverbe **ne** devant le verbe. Il est fautif, par exemple, de dire **J'ai pas faim* ou **Rémi mange aucun légume*.

La forme correcte est :

Je n'ai pas faim.

Rémi ne mange aucun légume.

L'erreur à l'écrit se produit particulièrement lorsque le mot qui précède le verbe se termine par la lettre **n** ou le son [n]. Par exemple : **On avait jamais de plaisir, *Personne m'a vu*. La bonne forme est :

On n'avait jamais de plaisir.

Personne ne m'a vu.

Ces erreurs à l'écrit ou à l'oral sont des marques d'un niveau de langue familier.

AUTRES ADVERBES ACCOMPAGNANT L'adverbe NE

L'adverbe **ne** est généralement accompagné d'un autre mot de négation comme les déterminants et pronoms **aucun(e)**, **nul(le)**, **personne**, **rien** ou les adverbes **pas**, **plus**, **jamais**, **nullement**, et parfois (dans un registre littéraire ou vieilli) **point**, **goutte** et **guère**.

Aucun de vous n'a de jolies chaussettes.

Rien ne va.

On n'avait rien reçu.

Je ne mange plus de Kébab.

Elle n'en veut point de tes messages.

Tu n'as guère travaillé ce trimestre.

On n'y voit goutte dans ta chambre.

SYNTAXE DE LA NÉGATION - LA PLACE DE L'ADVERBE

L'adverbe **ne** est toujours à gauche du verbe, avant l'auxiliaire et avant les pronoms compléments du verbe.

Jamais mon fils ne la leur aurait donnée.

L'adverbe de négation **pas** se place généralement après le verbe lorsque celui-ci est conjugué à un temps simple (indicatif présent, imparfait, passé simple, futur simple, impératif présent, etc.).

Il s'insère entre l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) et le participe passé lorsque le verbe est conjugué à un temps composé (plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur, passé composé, subjonctif imparfait, conditionnel passé, etc.) ; et il se place devant le verbe lorsque celui-ci est à l'infinitif.

Vous ne trichez pas cette fois.

Vous n'avez pas menti pour une fois.

Ne pas mentir devant les tribunaux.

Remarque utile : Les mots **plus**, **jamais** et **rien** ont le même comportement.

Nous ne vendons plus nos talents.

Vous n'avez rien vendu.

Ne jamais vendre ses actions en période de récession.

SYNTAXE DE LA NÉGATION - COMBINAISONS INTERDITES

L'adverbe **pas** est interdit en présence des mots **personne**, **rien** et **aucun(e)**. Ainsi, les phrases suivantes contiennent une erreur : **Pas personne n'est autorisé à sortir.* **Je n'ai pas rien fait.* **Nous n'avons pas mangé aucun dessert.* Les formes correctes sont :

Personne n'est autorisé à sortir.

Je n'ai rien fait.

Nous n'avons mangé aucun dessert.

« AUCUN » ET « NUL »

Les déterminants **aucun(e)** et **nul(le)** sont presque toujours au singulier, parce qu'ils signifient « zéro ».

Aucun soulier.

Nul doute.

Cependant, s'ils accompagnent des noms exclusivement pluriels, le pluriel est requis.

Aucuns frais annuels.

Aucunes fiançailles.

Nulles funérailles.

Aucuns honoraires.

« NON » ET TRAIT D'UNION

On peut utiliser l'adverbe **non** devant un adjectif. On l'écrit alors sans trait d'union.

Cet homme est non coupable.

Ton argument est non pertinent.

C'est l'inverse de : **Ton argument est très pertinent**, donc il n'y a pas de trait d'union dans un tel contexte.

Mais le mot **non** s'emploie parfois avec un nom pour inverser le sens, et les deux mots forment alors ensemble un nouveau nom, appelé un nom composé, et le trait d'union est obligatoire.

Olivier est un non-fumeur.

La non-culpabilité de cet homme est évidente.

La non-pertinence de ton argument me surprend.

Négation totale et négation partielle

- *La négation totale* porte sur la phrase entière et s'exprime au moyen de ne... pas ou ne... point.
Exemple : Il ne parle pas. (Cet énoncé s'oppose à la phrase positive (ou affirmative) Il parle).
- *La négation partielle* porte sur une partie seulement de la phrase. Elle s'exprime au moyen de mots négatifs associés à ne qui permettent d'identifier précisément le ou les groupes de mots visés par la négation. Ces mots négatifs sont :
les adverbes jamais et nulle part.
les pronoms indéfinis personne, nul, rien.
les déterminants indéfinis aucun, nul.

Toutefois quand la négation totale PAS est suivie d'un complément d'objet ou circonstanciel, alors cette négation n'affecte que ce complément : Il ne parle pas aux garçons de sa classe. Dans cet exemple, la négation ne porte pas tant sur le verbe parler que sur le COI aux garçons de sa classe.

La négation restrictive

Reste le cas de la négation restrictive qui, formulée à l'aide de ne... que, équivaut à « seulement » ou « uniquement » : Alexis n'aime que les musiques dansantes. Ce type de négation pourrait être explicité par l'expression et rien d'autre : Alex n'aime que les musiques dansantes et rien d'autre.

Emploi des mots négatifs

a - Non

Cette négation connaît de très nombreux emplois. Examinons les principaux.

Non peut à lui seul exprimer la négation par opposition à oui notamment dans une réponse à une question :

HAMM. — [...] Ce n'est pas l'heure de mon calmant ?

CLOV. — Non.

(Samuel Beckett, *Fin de partie*)

Il s'emploie seul et peut éventuellement être renforcé par une conjonction (mais) ou une interjection (ah) :

NAGG. — Tu dormais ?

NELL. — Oh non !

(Samuel Beckett, *Fin de partie*)

Non peut aussi s'insérer à la fin d'une phrase pour la renforcer : Ça doit être bien difficile de choisir la sauce pour le kébab, non ?

Il peut occuper la fonction de COD (Il a dit non) voire remplacer toute une proposition subordonnée complétive ([...] il m'a demandé si cela m'ennuierait de le faire tout de suite et j'ai répondu que non., Albert Camus, *L'Étranger*).

Il peut opposer deux groupes : Je prendrai le métro et non ma voiture, Le participe passé s'accorde avec le COD antéposé, non le sujet...

Associé à « plus », il reprend les éléments d'une proposition : Vous ne le voulez pas, ni moi non plus.

Associé à l'adverbe seulement, il exprime une gradation : Dans ce siècle, je suis le premier qui ait parlé non seulement de l'âme des animaux, mais encore de l'âme des choses. (Victor Hugo)

b - Pas

pas (comme « point » qui apporte une tonalité archaïque ou littéraire à la phrase) s'emploie avec ne pour indiquer une négation totale : Je ne comprends pas ce que tu veux.

Toutefois, pas peut être employé sans ne, mais contrairement à non, il ne peut s'employer seul. Il doit être complété par un autre mot :

Moi. Tu te fous de moi !
L'élève. Pas du tout.

VLADIMIR. - on ne t'a pas battu?
ESTRAGON. - Si... Pas trop.
Samuel Beckett, *En attendant Godot*

On peut aussi employer la négation ne dans une phrase averbale avec un simple groupe nominal : « Pas le temps ! » ou un adjectif : « Pas terrible ! » ou un pronom : « Pas lui ! ». Un adverbe : « Pas maintenant... »

c - Ne

Ne s'emploie avec un deuxième élément négatif : ne... pas, plus, guère, jamais, que.... Toutefois, l'élément ne est souvent omis à l'oral (Je sais pas au lieu de Je ne sais pas).

Par ailleurs, il arrive qu'on emploie ne seul après certains verbes suivis d'un infinitif : Je ne saurais répondre, Je n'ose le dire ou après un si exprimant l'hypothèse : Si je ne m'abuse, Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. (Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*).

Enfin, de nombreuses tournures s'utilisent avec ne seul. Une question avec que (au sens de pourquoi) : Que ne le disiez-vous plus tôt ? Une question rhétorique : « Qui n'approuverait ? » Une proposition subordonnée : Il n'y a personne qui sache cela, etc.

d - Ni

La conjonction de coordination ni sert à coordonner des groupes négatifs de la même façon que la conjonction et coordonne des groupes positifs : « Je veux du piment et de la sauce blanche. / Je ne veux ni couteau ni fourchette pour manger mon grec. »

« ni » peut donc coordonner des groupes nominaux mais aussi des propositions entières : « Il ne peut ni accepter cette proposition ni la refuser » ou encore des verbes : « Je ne parle ni ne lis l'allemand » (en ce cas ni est renforcé par ne).

Trois emplois stylistiques de la négation

Le « ne » *explétif* n'a pas de valeur négative. Il est facultatif et s'emploie dans un niveau de langue soutenu : Prévenez-moi avant qu'il ne soit trop tard.

La *prétérition* est une figure de style qui feint de ne pas dire ce qu'elle dit néanmoins très clairement : Nous n'essaierons pas de donner au lecteur une idée de... (Victor Hugo donne ensuite une idée de ce à quoi ressemble son personnage).

La *litote* est également une figure de style. Elle recourt souvent à la négation et consiste à dire le moins pour dire le plus : Ce garçon-ci n'est pas sot (Cette phrase de Marivaux signifie que le garçon est intelligent), Vous ne dites pas la vérité (= vous dites des mensonges). Ici, la négation sert donc à affirmer.